



Monsieur le président,

En ce début d'année nous ne pouvons que vous interpellé une nouvelle fois sur la situation critique dans les services.

Vous le savez, tous les services prennent du retard dans la réalisation des missions.

Nous sommes quotidiennement interpellés par des collègues qui n'en peuvent plus.

- parce qu'ils n'ont plus la possibilité d'assurer correctement leur mission de service public
- parce qu'ils sont confrontés à une pression de l'administration de plus en plus forte
- parce qu'ils n'ont plus de repère sur les limites de leurs attributions
- parce qu'il faut faire face à un afflux d'usagers de plus en plus nombreux

Mais la nouveauté est que nous recevons de plus en plus de témoignages de responsables de services qui ne savent plus comment faire tourner la boutique compte tenu du manque de personnel.

Pensez-vous sérieusement que les nouvelles suppressions d'emplois (8 dans le filière gestion publique 9 pour la filière fiscale) dans notre département vont être supportables?

. Partout la situation est préoccupante

Alors nous vous le disons ici, les services vont implorer.

2011 risque d'être l'année où ça ne passera pas.

Dans un tel contexte, quelles sont les mesures que vous comptez prendre ?

Lors d'une précédente réunion vous nous avez indiqué que devant les difficultés il faudrait faire des choix.

Quels sont les choix possibles pour les services alors que leurs responsables sont noyés sous des demandes supplémentaires de toutes sortes : modification des documents de fin de mois n'allant pas dans les sens des simplifications de service ; productions de « statistiques » toutes plus urgentes les unes que les autres .

Les dernières échéances de recouvrement de 2010 ont confirmé le retour des contribuables dans les services (SIP et trésoreries) , le service d'accueil a bien entendu été assuré mais aux dépend d'autres missions tout aussi essentielles.

Mais par ailleurs l'afflux des usagers à nos guichets est constant ,même en dehors des échéances nécessitant de renforcer l'accueil ce qui a pour conséquence d'augmenter le stress des agents qui ne peuvent plus assurer leurs missions initiales. Et je ne parle pas des appels téléphoniques.

Etait-ce le moment de lancer la charte Marianne qui réduit encore les délais de traitement ?

De nombreux agents de tous grades se retrouvent ainsi dans un état de lassitude totale après leur journée de travail et ont le sentiment d'être abandonnés par leur propre administration.

L'impact des restructurations de certains partenaires comme la CPAM et Pôle emploi n'a pas été correctement évalué. Je ne citerai comme exemple que les difficultés pour imputer les virements de ces organismes fautes de renseignements.

Je ne parlerais pas de l'installation du logiciel AGORA ayant eu pour effet de provoquer une désorganisation générale de l'emploi du temps des services. Après HELIOS cela commence à faire beaucoup.

Face à la dégradation des conditions de travail dû à l'inefficience des outils informatiques et à la multiplication des incidents, les agents pourtant majoritairement consciencieux ,sont totalement démotivés et n'acceptent plus la médiocrité du service rendu aux partenaires et aux usagers .

Malgré tout ces dégradations ne sont pas prises en compte par les CRC qui mettent en cause de plus en plus fréquemment la responsabilité des comptables

Respecter le service républicain c'est lui accorder les moyens nécessaires pour garantir sa neutralité, la correcte exécution des missions et de bonnes conditions de travail pour tous les personnels.

On assèche les réseaux de leurs effectifs et on s'interroge, dans le même temps, sur comment mieux travailler demain.

Quand ouvrira-t-on enfin le débat de l'adéquation des moyens aux missions ? Quand cessera-t-on de chercher à être les plus exemplaires en matière de suppressions d'emplois plutôt que de rechercher l'exemplarité d'exercice du service public républicain ?

La diminution incessante des effectifs s'inscrit dans la perspective de poursuivre cette démarche sur les trois années à venir afin de parvenir à une suppression de 100 000 postes supplémentaires dans la Fonction Publique sur la période 2011-2013.

Dans cette logique, des efforts seront encore demandés à la DGFIP, ce qui démontre que tous les nouveaux gains de productivité ne serviront qu'à permettre les suppressions d'emplois et non l'amélioration des conditions de travail.

La suppression annuelle et systématique de 2 500 emplois entraîne de grandes difficultés dans nos services et la DGFIP devrait se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome FRANCE TELECOM .

Même la commission des finances de l'Assemblée Nationale reconnaît que les suppressions d'emploi à la DGFIP posent problème pour les service au public et les conditions de travail.

Nous ne vous aiderons pas à gérer la pénurie.

De ce fait Monsieur le Président, les représentants du syndicat national FORCE OUVRIERE des FINANCES PUBLIQUES ne participeront pas aux débats sur le point de l'ordre du jour -Redéploiement des emplois.